



# VERS L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT DURABLES POUR TOUS

## BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE AU MINISTERE DE LA SANTÉ DU BURKINA FASO

COLLOQUE INTERNATIONAL-OUAGADOUGOU DU 19 AU 21  
SEPTEMBRE 2018

# PLAN

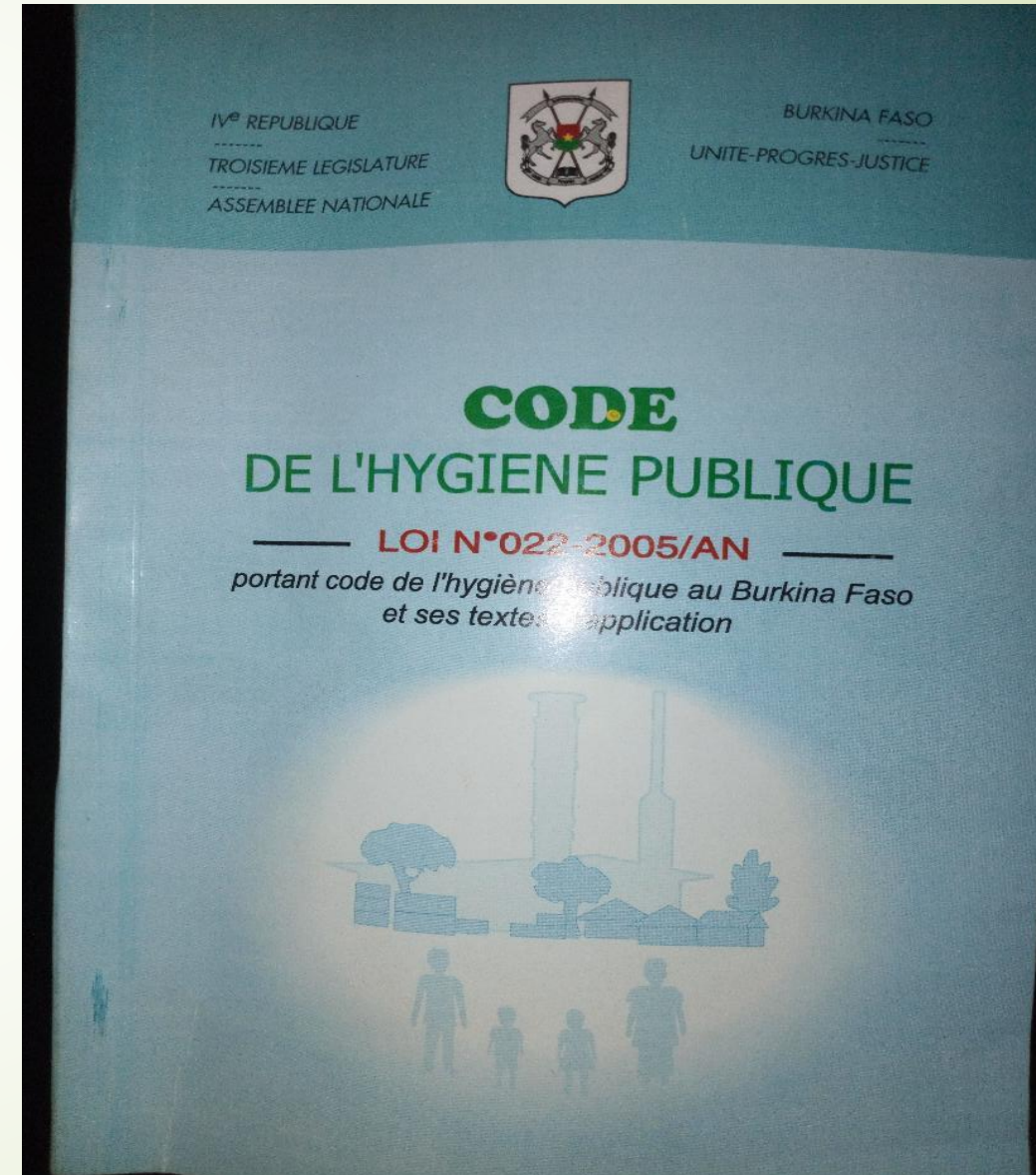
- I. INTRODUCTION/GENERALITES
- II. ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DANS LA MISE EN  
ŒUVRE DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE
- III. PERSPECTIVES
- IV. CONCLUSION

# INTRODUCTION/GENERALITES (1/6)

- ❑ Selon l'OMS la santé est définie comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » Cette définition intègre aussi bien les soins de santé primaires, le cadre de vie et l'hygiène publique tant au niveau individuel que collectif
- ❑ Les maladies liées au péril fécal sont liées aussi bien à un manque d'hygiène personnel, collectif et du milieu environnant

# INTRODUCTION/GENERALITES (2/6)

- ❑ La loi 0022-2005/AN du 24 mai 2005 portant code de l'hygiène publique au Burkina Faso a été adoptée.
- ❑ Ce code aborde tous les contours de l'hygiène publique: les règles d'hygiène dans les habitations, les voies, les places publiques, les piscines, des denrées alimentaires, de l'eau, des installations industrielles, scolaires, des établissements sanitaires, du milieu naturel.



# INTRODUCTION/GENERALITES (3/6)

- ❑ Code de l'Hygiène publique comprend 6 titres:
  - Chapitre IV du titre IV porte sur l'hygiène des denrées alimentaires qui doit être observée aux cours des opérations de production, de préparation, de distribution, de transport, de stockage et de conservation des aliments
  - Chapitre V du titre IV traite de l'hygiène de l'eau: Des dispositions doivent être prise pour assurer la qualité de l'eau

# INTRODUCTION/GENERALITES (4/6)

## Code de l'Hygiène publique

- Le chapitre 8 du titre IV porte sur l'hygiène des établissements sanitaires: la gestion des DBM doit être bien effectuée afin d'éviter les risques sur la santé que cette mauvaise gestion peut créer
- Le chapitre 12 du titre IV porte sur les contrôles sanitaires aux postes frontières afin de protéger la population contre l'importation des maladies contagieuses

# INTRODUCTION/GENERALITES (5/6)

## Code de l'Hygiène publique

Titre V traite de la police de l'hygiène publique composé des professionnels en génie sanitaire, en élevage, de conseiller de santé et des agents de la police nationale; son rôle est de sensibiliser, de contrôler, de rechercher et de constater les infractions à la législation sur l'hygiène publique

# INTRODUCTION/GENERALITES (6/6)

## Code de l'Hygiène publique : quelques decrets d'application

- ❑ **Decret N°2006-182/PRES/PM/MS/MAHRH/MECV/MRA portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'Hygiène publique**
- ❑ **Decret N°2006-183/PRES/PM/MS/MCPEA/MATD/MECV/MJE portant conditions de visites, de fermetures et de réouverture des établissements**
- ❑ **Decret N°2006-325/PRES/PM/MS/MFB/MATD/SECU/MRA/MJ portant organisation, attributions et fonctionnement de la police de l'Hygiène Publique**
- ❑ **Decret N°2008-009/PRES/PM/MS/MECV portant organisation de la gestion des déchets biomédicaux et assimilés**



# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (1/7)

## Gestion des unités de production des eaux emballées

- Existence de documents

- Arrêtés relatifs à l'implantation, l'exploitation, la production et la commercialisation des eaux préemballées

- Actions menées:

- Donner des avis motivés relatifs à la qualité de l'eau, des conditions d'hygiène des locaux et de production sur la santé, au ministère en charge du commerce pour l'implantation de ces unités de production d'eau

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (2/7)

## Gestion des unités de production des eaux emballées et de jus

### Actions menées:

-Missions d'inspections sanitaires

-Participation au constat physique de réalisation des unités

- Missions de suivi chaque semestre dans ces unités de production d'eaux emballées et de jus

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (3/7)

- Gestion des unités de production des eaux emballées, jus et des huiles alimentaires
- Insuffisances:
  - Existence des unités de production sans autorisation
  - Insuffisance des ressources financières pour le suivi des unités de production d'eau

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (4/7)

## Fonctionnement du Conseil national de l'hygiène publique (CNHP)

- Lettre circulaire à l'endroit des régions et communes pour la mise en place des conseils régionaux et communaux de l'hygiène publique
- Mise en place de 19 conseils communaux de l'hygiène publique sur 49 communes urbaines (2013)
- Tenue de trois (03) conférences du CNHP
- Insuffisances dans le fonctionnement CNHP
  - Non fonctionnalité du CHNP depuis 2013 (suppression Secrétariat Permanent)

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (5/7)

## Fonctionnement du Conseil national de l'hygiène publique

### Insuffisances dans le fonctionnement

- 30 communes n'ont pas encore mis en place leur CCHP (2013)

- Insuffisance dans le fonctionnement de certains conseils communaux  
mise en place

- Insuffisance de ressources financières pour la tenue des différentes  
sessions des comités

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (6/7)

## ❑ Fonctionnement du comité d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans les établissements de santé au Burkina Faso

- Mise en place du comité d'hygiène de santé et sécurité au travail dans la région du Boucle du Mouhoun, du Centre, Centre Ouest, Cascades, du Nord, des hauts Bassins, du Sud-Ouest ;
- Au niveau des hôpitaux: CHSST est fonctionnel dans les 4 CHU de la région du centre ainsi que dans certains CHR comme celui de Gaoua, Koudougou, Dédougou et Banfora.

# ACTIVITES REALISEES ET INSUFFISANCES DU CODE DE L'HYGIENE PUBLIQUE (7/7)

- Fonctionnement du comités d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans les établissements de santé au Burkina Faso
  - Insuffisances
    - Non mise en place de ce comité dans 6 régions sanitaires
    - Insuffisance de ressources financières au niveau des différents comités
    - Non fonctionnement du comité d'hygiène, santé et sécurité dans la majorité des établissements sanitaires.

# PERSPECTIVES

- ❑ Plaidoyer auprès des partenaires et de l'état pour une augmentation des ressources financières allouées aux activités :
  - du plan triennal 2018 – 2020 ;
  - du rapport sécurité sanitaire des aliments ;
  - Plan stratégique de santé environnementale.
  
- ❑ Renforcer le partenariat public-privé



# CONCLUSION

- ❑ Le Burkina Faso dispose de documents normatifs et des textes réglementaires quant à la mise en œuvre des dispositions prises dans le code de l'hygiène publique
- ❑ La difficulté du code de l'hygiène publique réside dans sa mise en œuvre du fait des ressources financières limitées
- ❑ La mise en œuvre du nouvel organigramme consacrant la création d'un service de santé publique environnementale permettra de booster la mise en œuvre effective du code de l'hygiène publique.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

